

**Zeitschrift:** Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer  
**Herausgeber:** Auslandschweizer-Organisation  
**Band:** 12 (1973-1974)  
**Heft:** 48

**Artikel:** 75e anniversaire de la Chambre de commerce Suisse pour la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-910620>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# 75<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE POUR LA BELGIQUE ET LE GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

A l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation, la Chambre de Commerce Suisse pour la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg avait invité l'Union des Chambres de Commerce Suisses à l'Etranger à tenir son assemblée générale annuelle à Bruxelles.

Les représentants de toutes les Chambres de Commerce Suisses, ainsi que ceux des organisations affiliées se sont retrouvés le 10 mai pour la séance statutaire à laquelle ont assisté également M. R. Godet, Conseiller d'Ambassade, et M. P. Addor, Directeur adjoint à l'O.S.E.C.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Plüss, Président de l'Union, les membres ont examiné et accepté les comptes pour l'année écoulée. Au cours d'un débat très animé, l'Assemblée a examiné les diverses mesures à prendre pour mieux faire connaître aux entreprises moyennes et petites tous les services que peuvent leur rendre les Chambres de Commerce et de quelle manière elles sont susceptibles d'aider les exportateurs à pénétrer sur les marchés. A cette occasion, la nécessité d'une collaboration étroite avec l'O.S.E.C. et entre les Chambres a été soulignée, collaboration qui vise à éviter des démarches parallèles ou l'organisation de manifestations trop rapprochées en un même endroit.

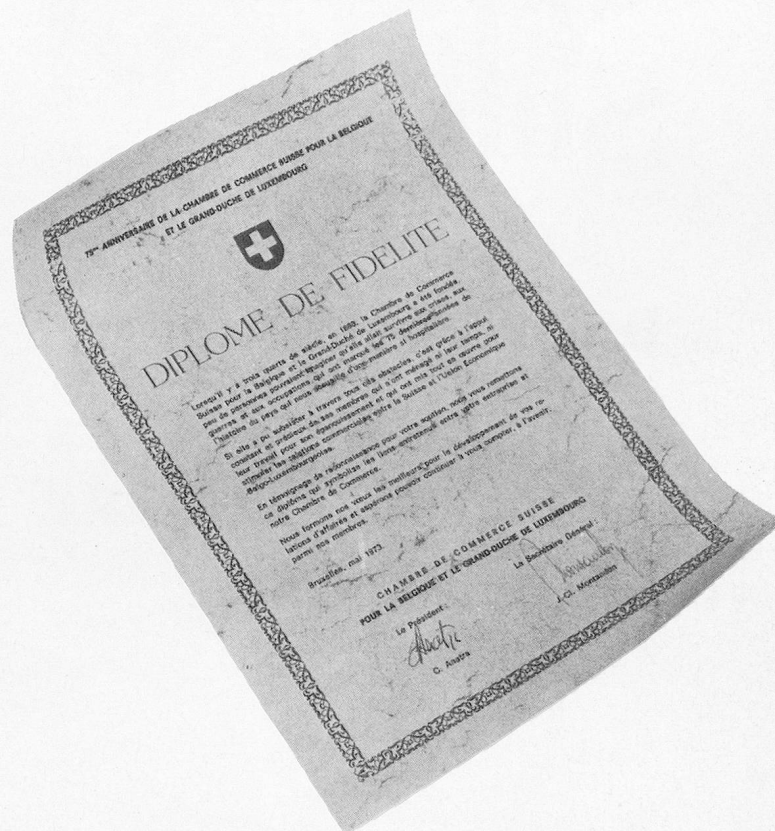
Une coopération avec les Chambres de Commerce cantonales et régionales est tout aussi indispensable et un effort très spécial sera fait dans cette direction.

L'Assemblée a accepté à l'unanimité trois nouveaux membres correspondants, à savoir :

- le Schweizerisch-Deutscher Wirtschaftsclub e.v., **Francfort**;
- le Dansk-Schweizisk Handelsklub, **Copenhague**;
- la Swiss-Canadian Business Association inc., **Toronto**.

Une réception très animée et très fréquentée, offerte par Monsieur l'Ambassadeur et Madame Monfrini en l'honneur de nos hôtes étrangers et des membres de notre Chambre, a suivi la partie officielle.

Dans le cadre prestigieux de la Maison d'Erasmus, un dîner a réuni les représentants des autorités fédérales, les délégués des organisations membres de l'Union et des membres de notre Conseil d'Administration. Les participants ont eu l'occasion d'entendre un brillant exposé de Monsieur Vandenbranden, conservateur, sur le grand humaniste qu'était Erasmus et tout ce que son œuvre renferme d'actuel.



Le lendemain nos invités, qui pour la plupart ne connaissaient pas Bruxelles, ont eu l'occasion de la parcourir et de visiter l'Hôtel de Ville. Le ciel s'était rasséné et un rayon de soleil éclairait le paysage.

*Le vendredi après-midi, à 17 h 30,  
se déroula la*

## SÉANCE ACADÉMIQUE À L'HÔTEL LENDI,

Monsieur C. ANATRA, Président, ouvrant cette séance expliqua que les ans n'ont pas diminué l'enthousiasme et le désir de servir de la Chambre de Commerce Suisse pour la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg et que malgré toutes les vicissitudes et les difficultés rencontrées en cette période de transformation et de mutation internes, cette compagnie reste vivante et jeune.

Il remercia tous ceux qui, par leur aide et leur travail, ont permis de mettre sur pied ces manifestations jubilaires.

M. Anatra exprima sa reconnaissance à la Chambre, tout spécialement aux Services Diplomatiques Suisses, tant de l'Ambassade que de la Mission Suisse auprès des Communautés Européennes.

Il fit ensuite un parallèle entre la Suisse et la Belgique : toutes deux malgré leur étendue territoriale réduite, occupent une place non négligeable dans le commerce européen et mondial, témoignant ainsi de leur vocation pour des échanges à l'échelle universelle. Leurs peuples sont travailleurs, industriels et dotés d'un esprit entrepreneurial.

Il exprima au nom de ses compatriotes la sincère et vive reconnaissance au pays qui leur ouvre si largement son cœur et ses frontières et forma ses vœux les plus fervents pour que les liens d'amitié, de confiance et d'estime réciproque entre la Belgique et la Suisse se raffermissent toujours plus.

Il souhaita enfin tant à la Suisse qu'à la Belgique d'apporter dans la paix, la liberté et le travail, leur contribution à la formation d'un monde meilleur dans lequel l'homme vivrait sans contrainte dans la dignité et l'honneur.

# Swissair Spécial Suisse

2.590 FB **Bruxelles-Bâle**  
*aller-retour*

2.590 FB **Bruxelles-Zürich**  
*aller-retour*

2.890 FB **Bruxelles-Genève**  
*aller-retour*

Des prix d'amis ! A condition d'effectuer les vols aller et retour pendant les week-ends. Un exemple : vous partez ce week-end (samedi ou dimanche) et vous revenez le week-end suivant. Vos billets sont valables chaque week-end, durant un mois entier, et aussi bien pour un vol Swissair que pour un vol Sabena.

Pour réserver vos places, adressez-vous à votre agence de voyages habituelles ou téléphonez chez Swissair :  
Bruxelles : 02/19.03.41 – Anvers : 03/31.57.39



**Attention :**

ces prix sont valables du 15 septembre au 31 mars 74.

## CONFÉRENCE DE MONSIEUR W. UGEUX

*Professeur à la Faculté des Sciences Economiques, Politiques et Sociales de l'Université de Louvain, Professeur à l'Université de Louvain à Kinshasa, M. Ugeux est aussi Directeur Général de l'Institut Belge d'Information et collabore étroitement avec la Présidence du Conseil et le Ministère des Affaires Etrangères. Il préside l'Association pour la protection de la nature et de l'environnement pour le Brabant Wallon, le Comité National des Chefs de Réseaux de la Résistance, le Comité Supérieur de la Culture Cinématographique et plusieurs autres organismes.*

*M. Ugeux a exercé son activité tant dans le domaine du journalisme que dans celui de l'Information et des Relations Publiques.*

*En 1935, il est directeur politique du journal « Le XX<sup>e</sup> Siècle ». En 1943, en pleine guerre, il est directeur général au Ministère de la Justice à Londres. En 1944, il est colonel chef de service de la section Information du SHAPE. En 1945, il est directeur politique du journal « La Cité Nouvelle » puis celui de « La Cité ». Dès 1950, il représente la Direction de l'Information du Conseil de l'Europe pour les pays du Benelux. 1955 le trouve Directeur Général de l'Office d'Information et de Relations Publiques pour le Congo Belge et le Ruanda-Urundi.*

*En plus de cette intense activité civile et professionnelle, il ne faut évoquer également ses états de service au cours de la guerre, tant dans les forces alliées que dans la résistance. Il termine la campagne de 1940 comme major, devient chef de groupe de la Résistance Zéro. Il a été directeur du journal clandestin « La Libre Belgique » et a été parachuté en France occupée avec mission de réorganiser les lignes de communication. Il a été promu colonel de complément et chef d'escadron des Forces Françaises Combattantes.*

M. William Ugeux a fait passer à son auditoire un moment d'une rare qualité. Avec un art consommé, il a parlé sérieusement de « **la Belgique d'aujourd'hui** » en provoquant à tous moments l'hilarité de son public. A vrai dire, il est remonté dans l'histoire bien au-delà d'aujourd'hui, même jusqu'à Jules César. Ce dernier par son jugement sur le comportement des tribus belges dans « la Guerre des Gaules » a imposé, bien inconsciemment, une sorte de style de vie, d'attitude qui pèsent encore sur les Belges d'aujourd'hui !

M. Ugeux raconte l'histoire de son pays et décrit la situation actuelle un peu à la manière d'Astérix. A vrai dire et sans vouloir insinuer la moindre similitude, il en a quelque peu l'abondante moustache et la chevelure rebelle, mais surtout le masque imperturbable. Et c'est cette impassibilité qui donne à ses déclarations inattendues, à ses jugements très personnels, toujours basés sur un fond historique réel ou sur des situations actuelles indis-

cutables, ce tour humoristique qui n'a cessé de réjouir ceux qui eurent la chance de l'écouter.

A vrai dire, il n'est pas possible de résumer une conférence de cette qualité. Ce serait lui enlever toute sa saveur.

M. Ugeux est parvenu, en un temps limité, à parler de l'évolution historique de la Belgique, à passer en revue les divers aspects de sa situation actuelle, tant politique, qu'économique et sociale, tout en ne négligeant pas les comparaisons, parfois quelque peu sarcastiques, avec ses voisins immédiats et bien sûr aussi avec la Suisse. Mais ce sujet plutôt sérieux, il a su le farcir d'esprit, d'humour, de remarques à l'emporte-pièce, d'ironie, mais sans persiflage aucun. Il est ainsi parvenu à transformer en vrai délassément spirituel une séance académique, dont en général, le caractère est plutôt solennel. Grâce lui en soit rendue.

### EXPOSÉ DE MONSIEUR LE MINISTRE E. MOSER

Monsieur le Ministre Moser est né à Milan. C'est dans cette ville qu'il a commencé ses classes et fréquenté l'école suisse, pour compléter par la suite ses études secondaires en Suisse, au Gymnase de Trogen. Son baccalauréat acquis, il a suivi les cours de la Faculté de Droit de l'Université de Berne où il a obtenu en 1942 son doctorat en droit.

Dès cette époque, il se voue aux problèmes économiques et collabore aux services de l'économie de guerre.

En 1945, il passe à la Division du Commerce du Département Fédéral de l'Économie Publique. Ses fonctions lui permettent de participer à de nombreuses négociations économiques, tant bilatérales que multilatérales.

Promu Vice-Directeur de cette division en 1963, il a été le remplaçant du chef de la Délégation Suisse à la première session de la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement en 1964 et c'est en cette qualité également qu'il a participé aux négociations entamées au sein de GATT (Dillon-Round, Kennedy-Round).

En 1970, il a été nommé Ministre Plénipotentiaire. Il est actuellement responsable des relations bilatérales de la Suisse avec la France, l'Italie, l'Afrique et les pays arabes. Dans ces fonctions il a négocié et signé une série d'accords commerciaux et de protection des investissements et accompagné Monsieur le Conseiller Fédéral Graber, chef du Département Politique, dans son récent déplacement au Caire. Il est, en outre, chargé des problèmes ayant trait à l'expansion commerciale et à la coordination de la présence suisse à l'étranger et s'occupe en particulier de l'activité des Chambres de Commerce Suisses à l'étranger.

Emilio Moser a brossé un tableau général de la politique économique de la Suisse dans la nouvelle Europe et dans le monde.

Quelle que soit votre destination

# Budapest Istanbul Madrid Varsovie Rome...

toujours et partout: **SWISSAIR**

Quelle que soit  
votre heure,  
10.05 h, 15.45 h  
ou 19.45 h...  
Swissair s'envole  
de Bruxelles  
trois fois par jour  
et vous emmène  
dans le monde entier.

SR 254	ABIDJAN	SR 322	ISTANBUL
SR 250	ACCRA	SR 280	JOHANNESBURG
SR 230	ALGIERS	SR 302	KARACHI
SR 791	AMSTERDAM	SR 270	KHARTOUM
SR 320	ANKARA	SR 282	KINSHASA
SR 270	ATHENS	SR 250	LAGOS
SR 374	BAGHDAD	SR 260	LIBREVILLE
SR 300	BANGKOK	SR 306	MANILA
SR 370	BEIRUT	SR 624	MILAN
SR 300	BOMBAY	SR 160	MONTREAL
SR 164	BOSTON	SR 290	NAIROBI
SR 779	BRUSSELS	SR 100	NEW YORK
SR 466	BUCHAREST	SR 366	NICOSIA
SR 200	BUENOS AIRES	SR 200	RIO DE JANEIRO
SR 270	CAIRO	SR 202	SANTIAGO
SR 234	CASABLANCA	SR 200	SAO PAULO
SR 161	CHICAGO	SR 314	SINGAPORE
SR 315	COLOMBO	SR 372	TEHERAN
SR 418	COPENHAGEN	SR 332	TEL AVIV
SR 200	DAKAR	SR 304	TOKYO
SR 280	DAR ES SALAAM	SR 240	TRIPOLI
SR 260	DOUALA	SR 242	TUNIS
SR 544	FRANKFURT/M	SR 436	VIENNA
SR 304	HONG KONG	SR 771	ZURICH

**Budapest :** chaque semaine nous vous offrons 6 correspondances pour Budapest ! De plus, Swissair dessert régulièrement tous les grands centres des Balkans.

**Istanbul :** 6 liaisons hebdomadaires. Arrivée à Istanbul en tout début de soirée, à temps pour le dîner !

**Madrid :** nous vous y emmenons deux fois par jour : le temps d'imaginer une corrida ou un flamenco... et vous y êtes !

**Varsovie :** là encore, nous y volons deux fois par semaine. Arrivée en début d'après-midi. A bord, service rapide et menus spéciaux - à condition d'en avoir fait la demande au moment de réserver votre place. Comme d'ailleurs sur toutes nos lignes.

**Rome :** départs et arrivées à des heures agréables qui vous permettent d'apprécier sans attendre les charmes de la Ville éternelle.



Via la Suisse, ça va toujours.

Renseignez-vous auprès de votre agence de voyages habituelle ou de Swissair :  
Place de Brouckère 21 - 1000 Bruxelles - Tél. 02/19.03.41.  
Carnotstraat 39 - 2000 Antwerpen - Tél. 03/31.57.35.

Après avoir apporté les salutations et les félicitations chaleureuses du Conseil fédéral à la doyenne des chambres de commerce suisses à l'étranger, le Ministre Moser a évoqué la collaboration économique entre l'Union belgo-luxembourgeoise et la Suisse, ainsi que la pérennité des relations amicales entre les trois pays. Puis, il retraça brièvement les événements ayant marqué l'évolution des deux groupements d'intégration européenne (CEE et AELE) jusqu'aux récents accords d'adhésion et de libre-échange connus. Le conférencier appela l'attention des participants sur la portée de la solution d'ensemble qui a été trouvée, basée sur un libre-échange d'extension continentale. « Pour notre pays » a souligné M. Moser, « les accords conclus ont permis de trouver, par le libre-échange généralisé, la conciliation de notre politique de neutralité avec l'intégration européenne ». L'orateur constata par ailleurs que l'heureuse conclusion de nos accords européens ne constitue qu'un « préalable », aussi important qu'il puisse être, pour nous permettre d'attaquer de front et de façon coordonnée les grands problèmes en suspens, tels que les relations avec les pays à économie planifiée, le problème méditerranéen, les relations avec les pays en voie de développement, la solution du marasme monétaire international, l'aménagement des conditions d'échanges économiques sur le plan mondial et enfin le phénomène qui

s'infiltré dans tous les problèmes : l'inflation généralisée.

Après avoir dégagé, pour chacun de ces chapitres, un essai d'appréciation dans l'optique de la Suisse, le Ministre Moser termina son allocution en confirmant que le principe de l'universalité des relations continuera à inspirer la politique suisse. « Ce principe ne nous dispense nullement d'approfondir nos liens de coopération avec la CEE élargie, qui est et demeurera un partenaire privilégié de notre pays », conclut l'orateur.

Lors du banquet, qui clôtura la séance académique, le Président, M. C. ANATRA remit aux firmes membres de la Chambre depuis plus de 50 ans un diplôme que nous reproduisons en tête de cet article.

Ces jubilaires sont les Sociétés suivantes :

- Banque de Bruxelles
- Banque de Paris et des Pays-Bas S.A.
- Brown Boveri S.A.
- Société Commerciale des Chaussures Bally S.A.
- Ciba-Geigy
- Henri Genucchi S.P.R.L.
- Nestlé S.A.
- Chocolats Suchard
- Sulzer S.A.
- Wander S.A.
- Transports Ziegler & Cie
- Buhler Frères S.A.
- Cie d'Assurance « La Bâloise »
- Cie des Montres Longines S.A.
- Société d'Assurance Helvetica Accidents

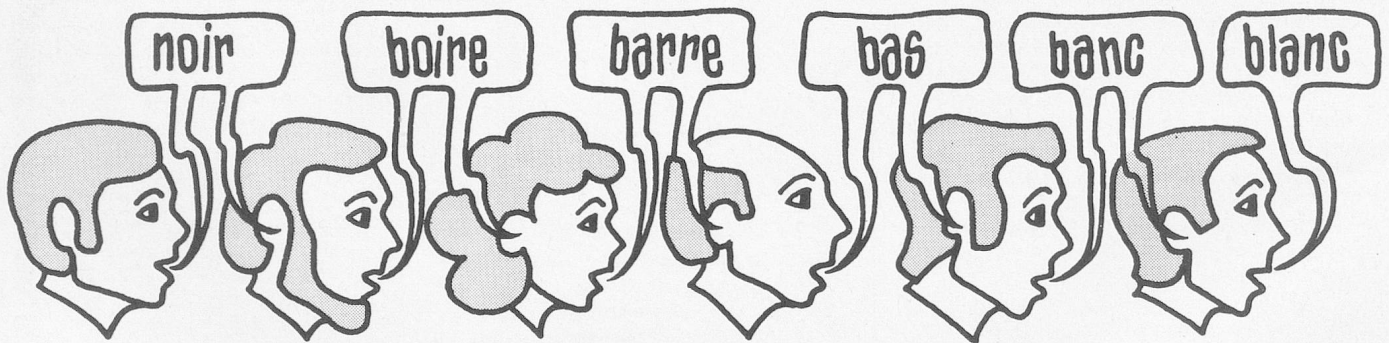
- Société de Banque Suisse
- Cies d'Assurances Zurich
- Jean Hegelbach S.P.R.L.
- Chemin de Fer des Alpes Bernoises - Berne
- Cie Suisse de Réassurances - Zurich
- Fabrique de Conserves Héro - Lenzbourg
- Fabrique d'Appareils Electriques Fr. Sauter S.A. Bâle
- Schindler & Cie - Lucerne
- Georges Fischer - Schaffhouse.

Plusieurs discours enrichirent encore la fin de cette soirée et chacun put faire le point, en constatant l'utilité des Chambres de Commerce Suisses à l'étranger, dont la nôtre est la doyenne.

Pour clôturer ces manifestations, une journée de détente avait été prévue. Elle comportait une excursion à Bruges, avec visite de Gand et de la cathédrale St Bavon. Une fois de plus, nous avons pu admirer le magnifique rétable de l'Agneau Mystique.

Damme, au bord de son canal, nous a accueillis pour le déjeuner et la journée s'est terminée par une visite - trop rapide - de Bruges qui, pour recevoir ses hôtes, était inondée de soleil.

Cette escapade a permis aux invités de la chambre de Commerce de faire connaissance avec une petite partie de la Belgique et surtout de voir quelques chefs-d'œuvre de l'art flamand des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles.



le bouche à oreille. c'est... mhh... bbbien...

## nous avons d'autres moyens de communication :

téléphonie - recherche de personnes - interphones - radiotéléphones - transmission d'alarmes - téléaffichage.  
distribution de musique - transport par tube pneumatique - distribution - contrôle et enregistrement de l'heure.

# AUTOPHON



1050 BRUXELLES	- rue de Naples 53	(02) 11 22 50
2000 ANTWERPEN	- Lange Leemstr. 429-431	(03) 30 99 65
9002 LEDEBERG	- Brusselsesteenweg 1	(09) 23 97 91
4000 LIEGE	- bd de la Sauvenière 64	(04) 23 41 85